

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 059-215906322-20230413-B\_13042023\_20-DE

S'LO

B.13042023.20

**DEPARTEMENT  
DU NORD**



**COMMUNE DE WALLERS ARENBERG**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS ELUS :  
**29**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE  
**29**

**Étaient présents (24)** : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK, Adjoint, Chantal SAEGERMAN, Jean-Pierre ABRAHAM, Yoann HOCHEDÉZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Armel BISIAUX, Émile LAURANT, Mathieu DECARPENTRY, Bénédicte COTTEL, Dominique NICODEME, Serge HARDY, Fabienne BENOIT ,Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :  
**24**

**Étaient Excusés (4)** : Marc STIEVENARD (procuration à Bernard CARON), Laurent STAQUET (procuration à Jean-Pierre SELVEZ), Laurence SZYMONIAK (procuration à Chantal SAEGERMAN), Cathy TYLEK (procuration à Magalie DUTRIEUX).

**Était Absent (1)** : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Yoann HOCHEDÉZ.

Date d'envoi de la convocation : 06/04/2023.

**Objet : Cession d'une partie du chemin « la Clipoterie » à Madame MESSINA Croce**

**Rapporteur : Géry CATTIAU, Adjoint délégué à l'aménagement urbain et agricole**

Vu la délibération F.30092021.02 actant l'enquête préalable à la désaffectation et au déclassement du bien du domaine public communal au lieudit « la Clipoterie » situé entre le numéro 11 résidence la Clipoterie et le 93 rue Pasteur.

Suite à la désaffectation et au déclassement de ce chemin rural, la commune a décidé de le mettre en vente.

Après l'enquête publique réalisée du 6 au 18 décembre 2021, Madame MESSINA Croce, habitant au 91 BIS rue Pasteur s'est portée acquéreur du chemin pour moitié.

Suite au bornage réalisé en novembre 2022 par le cabinet CARON BRIFFAUT, géomètre expert, Madame MESSINA Croce souhaite faire l'acquisition de la parcelle B 2149, d'une surface de 144 m<sup>2</sup>.

Le coût du terrain est estimé à 7 euros/m<sup>2</sup> et les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

B.13042023.20

Après accord de l'acquéreur par écrit en date du 30 mars 2023, il a été convenu que le coût de la parcelle s'éleverait à 1 008 euros.

Le Conseil Municipal est donc appelé à valider la vente de la parcelle B 2149.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix :**

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le  
ID : 059-215906322-20230413-B\_13042023\_20-DE

- **APPROUVE** la vente de la parcelle B 2149 d'une contenance de 144m<sup>2</sup> à Madame MASSINA Croce au prix susvisé ;
- **DÉCIDE** de fixer le prix de vente à 7€ hors taxes par mètre carré, soit un prix total de 1 008€ hors taxes ;
- **PRÉCISE** que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme et certification du  
caractère exécutoire de la présente délibération.

A Wallers Arenberg, le 13 avril 2023  
Le Maire,  
Salvatore CASTIGLIONE

